

CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE PLANCHER ET SURFACE DANS LES **TOILETTES**

HMIS NFPA			Equipement de protection individuelle		
Santé	3	3	All		
Risque d'incendie	0	0			
Réactivité	0	0			

Numéro de révision: 1 Date de révision: 2005-10-25

IDENTIFICATION DE LA SUBSTANCE/PREPARATION ET DE LA SOCIETE/ENTREPRISE

Nom du produit: CREW NETTOYANT DÉSINFECTANT NON ACIDE PLANCHER ET SURFACE DANS LES TOILETTES

MSDS #: 126944002

Code du produit: 3063437, 04731, 04735, 04744, 3364707 Utilisation recommandée: Industriel/Institutionnel. Produit de nettoyage.

Producteur, importateur, fournisseur:

US Headquarters Canadian Headquarters JohnsonDiversey, Inc. JohnsonDiversey - Canada, Inc. 8310 16th St. 2401 Bristol Circle

Sturtevant, Wisconsin 53177-0902 Oakville, Ontario L6H 6P1 Phone: 1-888-352-2249 Phone: 1-800-668-3131 MSDS Internet Address:

Téléphone en cas d'urgence: 1-800-851-7145 (Prosar); 1-651-917-6133 (Int'l Prosar); 01-800-710-3400 (México)

2. IDENTIFICATION DES DANGERS

Aperçu des premiers secours

www.johnsondiversey.com

DANGER. CORROSIF. CAUSE DES LÉSIONS IRRÉVERSIBLES AUX YEUX . PROVOQUE DES BRÛLURES DES YEUX ET DE LA PEAU . PEUT ÊTRE MORTEL EN CAS SI ABSORBÉ PAR LA PEAU. NOCIF OU MORTEL SI AVALÉ

Principales voies entree: Contact avec les yeux. Contact avec la peau. Inhalation.

Corrosif . Cause des lésions irréversibles aux yeux . Provoque des dommages irréversibles aux yeux, y Contact avec les yeux:

compris la cécité.

Corrosif . Peut provoquer des dommages permanents. Contact avec la peau:

Inhalation: Peut provoquer des irritations et effets corrosifs au nez, à la gorge et aux voies respiratoires.

Ingestion: Corrosif. Peut causer des brûlures à la bouche, à la gorge et à l'estomac.

3. COMPOSITION/INFORMATION SUR LES COMPOSANTS

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	% en poids	DL50 Orale	DL50 Cutanée	CL50 Inhalatoire
N-Alkyl chlorure de	68424-85-1	1 - 5%	426 mg/kg (rat)	Non disponible	Non disponible
diméthylbenzylammonium				·	·
Chlorure de di-n-alkyl	68424-95-3	1 - 5%	Non disponible	Non disponible	Non disponible
diméthylammonium			· ·	·	·
Alcool éthylique	64-17-5	1 - 5%	7060 mg/kg (rat)	Non disponible	20 g/kg/10H (rat)

4. PREMIERS SECOURS

Rincer les yeux IMMÉDIATEMENT à l'eau courante pendant au moins 15 minutes en gardant les Contact avec les yeux:

paupières ouvertes . Consulter un médecin immédiatement .

Rincer immédiatement à grande eau pendant 15 minutes . Consulter un médecin immédiatement . Contact avec la peau: Inhalation: En cas de problème de respiration, respirer de l'air frais . Consulter un médecin immédiatement . Inaestion: Ne pas faire vomir. Faire boire immédiatement une tasse d'eau ou de lait . Ne jamais rien faire avaler à

une personne inconsciente. Consulter un médecin immédiatement . La présence probable de lésions des muqueuses peut être une contre-indication au lavage gastrique.

Avis aux médecins: Conditions médicales aggravées: Les individus avec des problèmes respiratoires chroniques tels que l'asthme, l'emphysème, la bronchite

chronique, etc., peuvent être plus prédisposés à l'irritation.

5. MESURES DE LUTTE CONTRE L'INCENDIE

Moyens d'extinction appropriés: Poudre, eau pulvérisée, mousse, dioxide de carbone.

Dangers spécifiques: Inconnu.

Risques Inhabituels Matières corrosives (Voir section 8 et 10). Méthodes particulières d'intervention: Aucune méthodes spéciale n'est requise .

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants: Comme pour tout incendie, porter un respirateur à air comprimé, MSHA/NIOSH (approuvé ou équivalent), ainsi qu'une combinaison complète de protection

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité: Pas d'information disponible.

6. MESURES A PRENDRE EN CAS DE DÉVERSEMENT ACCIDENTEL

Précautions individuelles: Revêtir un équipement de protection individuelle approprié (voir Section 8).

Méthodes de nettoyage: Utiliser un récipient approprié pour éviter toute contamination du milieu ambiant. Balayer et déposer avec

une pelle dans des réceptacles appropriés pour l'élimination. Conserver dans des récipients adaptés et

fermés pour l'élimination. Terminer le nettoyage par un rinçage à l'eau.

7. MANIPULATION ET STOCKAGE

Manipulation:

Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas y goûter ni l'avaler . Eviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Utiliser uniquement dans un environnement bien aéré . Retirer et laver les vêtements et les chaussures contaminées avant réutilisation . L'utilisateur doit se laver parfaitement après les manipulations . Le résidu du produit peut rester sur/dans les conteneures vides . Utiliser toutes les mêmes précautions pour la manutention du conteneur vide et le résidu que pour la manutention du produit . POUR UTILISATOIN COMMERCIALE ET INDUSTRIELLE SEULEMENT .

Stockage:

Conserver hermétiquement fermé dans un endroit sec, frais et bien ventilé. Protéger du gel . Entreposer dans un endroit frais, sec et bien aéré, loin de la chaleur ou

des flammes nues . Conserver hors de la portée des enfants.

8. MESURES DE CONTRÔLE DE L'EXPOSITION/PROTECTION INDIVIDUELLE

Mesures d'ordre technique:

Une ventilation usuelle devrait être suffisante pour maintenir le nombre des particules aéroportées à un niveau acc. La protection respiratoire n'est pas nécessaire si une bonne ventilation est assurée .

Equipement de protection individuelle

Protection des yeux:

Protection des mains:

Cants résistants aux produits chimiques . Comprend : gants en néoprène.

Protection de la peau et du corps:

En cas d'exposition importante, porter des vêtements de protection appropriée .

Protection de la peau et du corps: Protection respiratoire:

Si l'aération est inadéquate pour contrôler les aérosols, les brumes et les vapeurs, utiliser une protection respiratoire appropriée pour éviter toute surexposition. Si les conditions du travail exigent l'emploi d'un appareil respiratoire, suivre les recommandations de protection respiratoire de OSHA 29 CFR 1910.134 et

ANSI Z88.2.

Mesures d'hygiène: Eviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements . A manipuler conformément aux bonnes

pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Composants	N° CAS	ACGIH	OSHA	Mexico
Alcool éthylique	64-17-5	1000 ppm (TWA)	1900 mg/m ³ 1000 ppm	1900 mg/m³ (TWA)

9. PROPRIETES PHYSIQUES ET CHIMIQUES

État physique: Liquide **Aspect:** Pas d'information disponible

Couleur:VertPoint/intervalle d'ébullition: indéterminéOdeur:FraisPoint/intervalle de fusion: Indéterminé

 Densité:
 1.01
 pH:
 7.0

 Dilution pH:
 7.0
 Densité:
 8.38 lbs/gal

Masse volumiquePas d'information disponibleTempérature de décomposition:Pas d'information disponible

apparente:

Densité gazeuse:Pas d'information disponibleTempérature d'auto-inflammabilité: Pas d'information disponibleVitessePas d'information disponibleSolubilité: Soluble

d'évaporation:

Solubilité dans Pas d'information disponible Teneur (%) en COV Pas d'information disponible

d'autres solvants: (composés

(composes

organiques volatils):

Point d'éclair: >200 (°F)>93.3 (°C)

Coefficient de partage (n-octanol/eau): Pas d'information disponible

10. STABILITÉ ET RÉACTIVITÉ

Stabilité: Le produit est stable.

polymérisation: Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.

Produits de décomposition dangereux: Inconnu .

Matières à éviter: Inconnu .

Conditions à éviter: Ne pas congeler.

Viscosité: Pas d'information disponible

11. INFORMATIONS TOXICOLOGIQUES

Toxicité aiguë corrosive; DL50 estimé entre 500 - 5000 mg/kg .

Information sur les composants: Voir la Section 3

Toxicité chronique: Inconnu

Effets spécifiques

effets cancérogènes: Pas d'information disponible.

effets mutagènes: Aucun connu
Toxicité reproductrice: Aucun connu
Effets sur l'organe-cible: Aucun connu

Composants Dangereux

Composants	N° CAS	NTP	IARC	OSHA
Alcool éthylique	64-17-5	Listed.		

12. INFORMATIONS ÉCOLOGIQUES

Information environnementales En cas d'utilisation adéquate, ce produit ne provoque pas d'effets négatifs sur l'environnement

13. CONSIDERATIONS RELATIVES À L'ÉLIMINATION

Déchets de résidus / produits non utilisés:

LES DÉCHETS INSECTICIDES - Respecter tous les réglements fédéraux, provinciaux, locaux .

14. INFORMATIONS RELATIVES AU TRANSPORT

DOT/TDG: S' il vous plait, consulter le document d'expédition pour les renseignements à jour sur le transport

15. INFORMATIONS RÉGLEMENTAIRES

Inventaires internationales

Tous les éléments de ce produit sont énumérés dans les inventaires suivants: Corée (ECL), Chine (IECSC).

Réglementation des É.-U. EPA Reg. No.: 1839-169-70627

Proposition 65 de la Californie: Ils n'y a pas des ingrédients qui sont assujettis à la déclaration en suivant 'Proposition 65' de Californie

LOI DU DROIT DE SAVOIR DE L'ÉTAT

Composants	N° CAS	MARTK:	NJRTK:	PARTK:	RIRTK:	ILRTK:	CTRTK:
Eau	7732-18-5	-	-	-	-	-	-
Alcool éthylique	64-17-5	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed	Listed
N-Alkyl chlorure de	68424-85-1	-	-	-	-	-	-
diméthylbenzylammonium							
Chlorure de di-n-alkyl	68424-95-3	-	-	-	-	-	-
diméthylammonium							

CERCLA / SARA

Composants	N° CAS	% en poids	CERCLA/SARA RQ (lbs)	Section 302 TPQ (lbs)	Section 313
Alcool éthylique	64-17-5	1 - 5%	100		

SARA 311/312 Hazard Categories

 Immédiat
 Y

 Différée
 N

 Incendie:
 N

 Réactivité
 N

 Décompression soudaine
 N

<u>Canada</u>

WHMIS: Non destiné à la vente dans Canada .

16. AUTRES INFORMATIONS

Cause de la révision:

Préparé par:

Non applicable
NAPRAC

Conseils supplémentaires: Aucune

Avis au lecteur: Ce document a etè prèparè de sources considèrées techniquement sèrieuses. If ne constitue pas une garantie, ènoncèe ou tacite, de l'exactitude des renseignements ci-incluses. Les conditions actuelles d'usage et de manutention sont hors du contrôle du vendeur. L'utilisateur doit s'assurer qu'il posè'de toutes les donnèes en cours, en regard de son utilization particulière et qu'il respecte tous les règlements fèdèraux, des ètats, provinciaux et municipaux.